



Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique
SAINTE MARIE DE CHAVAGNES

4, rue WINDSOR

06403 CANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Membres de l'association,

1 - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique SAINTE MARIE DE CHAVAGNES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

5 – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6 – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Cannet, le 6 février 2024

Le Commissaire aux Comptes

EXCO C.A AUDIT

Patrick AUMERAS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 - 12			Exercice N-1 31/08/2022 - 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 931	3 918	13	601	588	97.83	
	Autres immobilisations incorporelles	4 475	4 475					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	10 174 525	6 846 515	3 328 010	3 352 695	24 685	0.74	
	Installations techniques Matériel et outillage	1 557 516	1 012 995	544 521	514 367	30 155	5.86	
	Autres immobilisations corporelles	144 755	114 896	29 859	36 421	6 562	18.02	
	Immobilisations corporelles en cours				150 770	150 770	100.00	
	Avances et acomptes				76 316	76 316	100.00	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
	Immobilisations financières							
Participations et Créances rattachées	39 973		39 973	39 973				
Autres titres immobilisés	83 150		83 150	83 150				
Prêts								
Autres	6 298		6 298	6 298				
Total I	12 014 624	7 982 799	4 031 825	4 260 590	228 765	5.37		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Avances et acomptes versés sur commandes	44 334		44 334	4 859	39 475	4 859	
	Créances							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	166 016	655	165 361	3 516	161 845	NS	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	25 365		25 365	7 299	18 066	247.52	
	Valeurs mobilières de placement				748	748	100.00	
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	3 342 720		3 342 720	2 966 628	376 092	12.68	
Charges constatées d'avance	102 765		102 765	102 015	750	0.74		
Total II	3 681 200	655	3 680 545	3 085 065	595 480	13.90		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	15 695 824	7 983 454	7 712 369	7 345 655	366 714	4.99		



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12/31/08/2022	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	1 604 290	1 604 290		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	3 817 442	3 428 671	388 772	11.34	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	406 842	388 772	18 071	4.65
	Situation nette (sous total)	5 828 575	5 421 732	406 842	7.50
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	504 062	450 626	53 436	11.86
	Provisions réglementées				
	Total I	6 332 637	5 872 358	460 279	7.84
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	10 339	12 443	2 105	16.91
	Total II	10 339	12 443	2 105	16.91
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	208 261	200 033	8 228	4.11
	Total III	208 261	200 033	8 228	4.11
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	369 789	488 715	118 926	24.33
	Emprunts et dettes financières diverses	49 595	42 487	7 108	16.73
	Avances et acomptes reçus	240 000	156 061	83 939	53.79
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	215 061	197 548	17 513	8.87
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	118 039	110 659	7 380	6.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 449	173 057	102 609	59.29
	Autres dettes	84 882	47 539	37 343	78.55
	Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	13 320	44 755	31 435	70.24	
	Total IV	1 161 134	1 260 821	99 687	7.91
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 712 369	7 345 655	366 714	4.99

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12 31/08/2022	Euros	%
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services	3 418 422	2 995 549	422 873	14.12
Ventes de biens	2 997	3 522	526	14.92
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	3 415 426	2 992 027	423 399	14.15
dont parrainages				
Production stockée				
Production immobilisée	3 731		3 731	
Produits de tiers financeurs	1 483 915	1 431 915	51 999	3.63
Concours publics et subventions d'exploitation	1 479 915	1 430 915	48 999	3.42
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	4 000	1 000	3 000	300.00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 463	5 456	12 007	220.09
Utilisations des fonds dédiés	2 105		2 105	
Autres produits	4 474	5 485	1 010	18.42
Total I	4 930 110	4 438 405	491 705	11.06
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	3 196	2 671	524	19.63
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 983 422	1 677 114	306 308	18.26
Aides financières		2 627	2 627	100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	136 774	117 333	19 441	16.57
Salaires et traitements	1 339 526	1 256 549	82 977	6.60
Charges sociales	580 276	523 765	56 511	10.79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	522 629	507 949	14 681	2.89
Dotations aux provisions	25 833	22 954	2 878	12.54
Reports en fonds dédiés		3 052	3 052	100.00
Autres charges	26 772	16 412	10 360	63.12
Total II	4 618 427	4 130 426	488 001	11.81
I - Résultat d'exploitation (I-II)	311 683	307 979	3 704	1.20



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		306		105	202	192.78
Autres intérêts et produits assimilés		15 270		1 980	13 289	671.05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5			5	
Total III		15 580		2 085	13 495	647.29
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		13 650		19 959	6 309	31.61
Différences négatives de change				11	11	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		13 650		19 971	6 321	31.65
2. Résultat financier (III-IV)		1 930		17 886	15 956	110.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		313 613		290 093	23 520	8.11
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		19 490		11 764	7 727	65.68
Sur opérations en capital		89 616		97 141	7 525	7.75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		109 106		108 905	201	0.18
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		14 865		8 520	6 344	74.46
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		409		1 406	997	70.90
Total VI		15 274		9 926	5 348	53.68
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		93 832		98 979	5 147	5.28
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		603		300	303	101.00
Total des produits (I+III+V)		5 054 796		4 549 395	505 402	11.11
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		4 647 954		4 160 623	487 331	11.71
5. EXCEDENT OU DEFICIT		406 842		388 772	18 071	4.65



INSTITUTION SAINTE MARIE
4 Avenue Windsor
06400 CANNES

ANNEXE DU 01/09/2022 AU 31/08/2023



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds propres	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Variation des fonds propres	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Valorisation des contributions volontaires	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 712 369.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitations sont de 4 930 109,82 Euros et dégageant un bénéfice de 406 842.48 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouverture d'une nouvelle filière en alternance (BACHELOR et MASTER), projet porté par l'OGEC via le CFA DON BOSCO.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables préconisées par la FNOGEC dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Changement de réglementation comptable :

L'Autorité des Normes Comptables a adopté le 11 mars 2022 deux nouveaux textes :
-le règlement N°2022-01 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général et le règlement N°2022-02 modifiant le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, qui ont été homologués par arrêté du 13 décembre 2022 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2022.

Les nouvelles dispositions réglementaires sont applicables pour la première fois aux comptes de l'exercice 2022/2023 clos au 31 août 2023. Ce changement de



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation, qui concernent les ventes de prestations de services, les concours publics et les subventions d'exploitation. Ce changement de réglementation est sans impact sur la présentation des comptes

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- L'OGEC Institution Sainte Marie de Chavagnes dont le siège social est situé au 4 avenue Windsor Cannes (06400) est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

- L'Association a pour objet social, dans le respect du droit français d'une part, des textes fondamentaux de l'Enseignement Catholique et des accords conclus au sein de l'Enseignement Catholique d'autre part, d'assurer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique exercée par la Congrégation.

- L'établissement comporte 44 classes pour 1370 élèves répartis comme suit :

Effectif MATERNELLE : 90

Effectif PRIMAIRE : 153

Effectif COLLEGE : 665

Effectif LYCEE GENERAL: 323

Effectif Post-Bac : 139

- L'effectif moyen du Personnel OGEC s'élève à 36 salariés pour l'année 2022 et 75 enseignants sous contrat avec l'Etat.

- La surface globale, sous réserve d'une expertise de surface, ressort à 7 620 m².

- Modalités d'occupation des locaux : L'établissement est locataire auprès de la congrégation des religieuses URSULINES DE JESUS.

- Activités annexes : l'établissement propose différentes activités dont les principales sont :

* Restauration pour les élèves, les enseignants et le personnel, sous forme sous de Self ou d'un snack

* Soutien scolaire (Anglais plus, Latin, préparation aux examens)

* Garderie

* Etudes surveillées

* Sorties pédagogiques et voyages scolaires

NOTE SUR LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-après fournit les informations sur les concours publics et subventions octroyées dans l'exercice :



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

1/ Concours de l'Etat et des collectivités publiques (exploitation)

Forfaits d'Externat Etat 554 839
Forfaits d'Externat Région 329 178
Forfaits d'Externat Département 366 752
Participation Communes 181 550
Aides à l'emploi
Financement par la Taxe d'apprentissage 24 236
Autres financements et concours publics 600

2/ Subventions d'exploitation

Subventions Etat 4 590
Subventions Région 1 471
Subventions Département 17 298
Subventions Communes
Autres subventions

3/ Subventions d'investissement

Subvention Département 114 000
Subvention Région 15 000

TA affectée à l'investissement 14 052

INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

Néant

Informations générales complémentaires

Les subventions d'équipement allouées par les collectivités territoriales en vue de l'acquisition d'immobilisations ont été rapportées au compte de résultat selon le taux en vigueur pratiqué pour les immobilisations concernées.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 406		
TOTAL	8 406		
Constructions sur sol d'autrui	9 814 465		360 060
Installations techniques et matériel d'activité	1 404 416		154 321
Matériel de bureau et informatique	139 795		5 744
Immobilisations en cours	227 086		
TOTAL	11 585 761		520 125
Créances rattachées à des participations	39 973		
Dépôts et cautionnement	6 298		
Autres immobilisations financières	83 150		
TOTAL	129 421		
TOTAL GENERAL	11 723 588		520 125

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			8 406	8 406
TOTAL			8 406	8 406
Constructions sur sol d'autrui			10 174 525	10 174 525
Installations techniques et matériel d'activité		1 220	1 557 516	1 557 516
Matériel de bureau et informatique		783	144 755	144 755
Immobilisations en cours	227 086	0		
TOTAL	227 086	2 003	11 876 797	11 876 797
Créances rattachées à des participations			39 973	39 973
Dépôts et cautionnement			6 298	6 298
Autres immobilisations financières			83 150	83 150
TOTAL			129 421	129 421
TOTAL GENERAL	227 086	2 003	12 014 624	12 014 624

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 805	588		8 393
TOTAL	7 805	588		8 393
Constructions sur sol d'autrui	6 461 770	384 745		6 846 515
Installations techniques et matériel d'activité	890 049	124 167	1 221	1 012 995
Matériel de bureau et informatique	103 374	13 539	2 016	114 896
TOTAL	7 455 193	522 450	3 237	7 974 406
TOTAL GENERAL	7 462 998	523 038	3 237	7 982 799



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles TOTAL	588				
Constructions sur sol d'autrui	384 745				
Installations techniques matériel activité	124 089		78		
Matériel de bureau et informatique	13 208		331		
TOTAL	522 041		409		
TOTAL GENERAL	522 629		409		

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 604 290				1 604 290
Report à nouveau	3 428 671	388 772		0	3 817 442
Excédent ou déficit de l'exercice	388 772	388 772-	406 842		406 842
Situation nette	5 421 732		406 842	0-	5 828 575
Subventions d'investissement	450 626		143 052	89 615	504 062
TOTAL I	5 872 358		549 894	89 615	6 332 637



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	12 443		2 105			10 338	
TRANSPORT COLLEGE	12 443		2 105			10 338	
TOTAL	12 443		2 105			10 338	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour départ à la retraite	200 033	25 178	16 950	208 261
TOTAL	200 033	25 178	16 950	208 261

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
sur comptes clients		655		655
TOTAL		655		655
TOTAL GENERAL	200 033	25 833	16 950	208 916

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 298		6 298
Familles élèves douteux ou litigieux	1 310	1 310	
Autres créances familles élèves	164 706	164 706	
Personnel et comptes rattachés	201	201	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 743	10 743	
Divers état et autres collectivités publiques	11 100	11 100	
Débiteurs divers	3 320	3 320	
Charges constatées d'avance	102 765	102 765	
TOTAL	300 444	294 146	6 298

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts crédit à 2 ans maximum à l'origine	336	336		
Emprunts et dettes éts crédit à plus de 2 ans à l'origine	369 789	56 890	242 094	70 805
Emprunts et dettes financières divers	995	995		
Fournisseurs et comptes rattachés	215 061	215 061		
Personnel et comptes rattachés	9 740	9 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 641	95 641		
Impôts sur les bénéfices	603	603		
Autres impôts taxes et assimilés	12 054	12 054		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 449	70 449		
Groupe et sociétaires	48 600	48 600		
Autres dettes	84 882	84 882		
Produits constatés d'avance	13 820	13 820		
TOTAL	921 970	609 071	242 094	70 805



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Variation des fonds propres

Comptes 19 : fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif " Fonds dédiés " avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte " Reports en fonds dédiés ".

Les sommes inscrites au passif en " Fonds dédiés " sont rapportées en produits au cours des exercices suivants dans le compte " Utilisations de fonds dédiés " au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Gros oeuvre	LINEAIRE	30 ANS
Facade, Clôture	LINEAIRE	20 ANS
Agencet Construction, Ascenseur	LINEAIRE	10 ANS
Matériels d'exploitation	LINEAIRE	10 ANS
Matériel Informatique	LINEAIRE	3 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	8 A 10 ANS

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	25 365
Disponibilités	14 209
Total	39 574

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 912
Total	82 927

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	102 765
Total	102 765
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 036
Produits exceptionnels	12 284
Total	13 320



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28 février 2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information n'est pas fournie car cela conduirait à mentionner des éléments de rémunération individuels.

Valorisation des contributions volontaires

EQUIVALENT LOYER :

En application de la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020), un équivalent loyer a été comptabilisé dans les comptes à la clôture pour 718 525 € dans les comptes spéciaux (8611) par la contrepartie d'une prestation gratuite du propriétaire (8711).

L'équivalent loyer correspond au coût économique de mise à disposition des locaux (sous réserve d'expertise immobilière).

L'équivalent loyer est indexé chaque année en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction.

Il a été évalué en appliquant un taux de 4% à leur valeur de reconstruction à neuf, estimée, sous réserve d'une expertise immobilière en coût et surfaces, à 17,963 M€ en appliquant un coût moyen de construction de 2 357 € / m² à une surface de 7 620 m². Le taux de 4% couvre essentiellement les amortissements, les provisions pour gros entretien et le coût d'un emprunt.

PRESTATIONS EN NATURE

MANUELS NUMERIQUES :

Ouverture d'une "ligne de crédit" par la Région pour l'acquisition de manuels numériques auprès du fournisseur agréé.

Le montant utilisé sur l'exercice scolaire s'élève à 26 154 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 193 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 193 euros.
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :



ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Garanties détenues par le Crédit Coopératif

- Garantie SOGAMA sur un prêt de 800.000 € à hauteur de 129 133.39 € (Soit 35% du K restant du -cpte 164005-)
- Caution du Conseil Départemental sur un prêt de 800.000 € à hauteur de 267 490.59 € (soit 72.50% du K restant du -cpte 164005)

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

En matière de retraite, l'association a constaté ses engagements sous forme de provision.

Hypothèse de calculs retenus :

- Age à la date de clôture
- Ancienneté à la date de clôture
- Probabilité d'atteindre l'âge de la retraite à l'OGEC
- Détermination du nombre de mois acquis conventionnellement
- Détermination du salaire mensuel moyen

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Sur opération de gestion	19 490	
- Sur opération en capital	89 616	
Total	109 106	
Charges exceptionnelles		
- sur opération de gestion	14 864	
- sur amortissements, dépréciations & prov	409	
Total	15 273	

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

